



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Collecte du carton des artisans commerçants de SAINT-LOUIS Agglomération (secteurs de Saint-Louis et de Sierentz) pour la période 2019-2020

4. Classification CPV :

90 51 14 00-6 : Services de collecte du papier

5. Titulaire :

SCHROLL
2, rue des Imprimés
68120 PFASTATT

6. Montant des prestations :

Pour un montant selon simulation financière de 227 600 € HT.

7. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

Critère de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations apprécié à partir de la simulation financière	60 %
Valeur technique appréciée à partir du support de mémoire technique fourni par le candidat	40 %



8. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 18-148894 du 23/10/2018.

9. Date d'attribution du marché :

Mardi 18 décembre 2018

10. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 17 décembre 2018

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

11. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 20 décembre 2018

